



Carte sejour vie privée et familiale

Par **amira**, le **13/12/2009** à **22:03**

Bonjour,

ça fait 4ans que je suis en france pour des raisons purement medicale. je suis algerienne ma fille presente une maladie tres grave et rare dont il existe que quelque cas dans le monde qui lui a causé une ciceté totale et une paralysé du coté gauche depuis debut 2006 je beneficie de plusieurs autorisation provisoire de sejour je suis toute seule avec mes deux enfants mon marie est en algerie parcequ'il autorise qu'un seul accompagnateur malade. le comble c'est que avec cette fameuse autorisation on est croué comme des prisonniés moi et mes deux enfants ici en france parceque avec mon titre ni je peux travailler, ni percevoir les allocatios qui ont été attribuer par l'MDPH pour ma fille et surtout on ne peux pas partir en algerie pour que mes enfants voit leur papa et surtout ma fille qui ne peux pas le voir puisqu'elle est devenu aveugle donc elle me dit que je veux le toucher mettez vous à ma place s'il vous plait si vous pouvez m'orienter n'esitez pas à me repondre ;je connais ni droit, ni loi .

la question: que puis-je faire pour sortir ma petite famille de ce calvaire et de rendre le sourire à ma petite amira qui l'a perdu depuis debut 2006 ou ses yeux sont etteintes.

Par **chris_Idv**, le **13/12/2009** à **22:46**

Bonjour,

Pourquoi votre mari ne demande-t-il pas un visa court séjour pour venir en France vous voir ?

Salutations,